



Nemours

Deux Bourronnaises honorées par Israël

Deux « Justes parmi les Nations »

La médaille des « Justes parmi les nations » est la plus haute distinction civile décernée par l'état d'Israël à des personnes qui, par leur action, ont contribué à sauver des juifs menacés d'extermination par les nazis pendant la Seconde Guerre mondiale et l'Occupation. Dans chaque pays concerné, un comité issu de l'institut « Yad Vashem » est chargé de rechercher et d'honorer de telles personnes, généralement discrètes, tant elles n'ont souvent pas conscience d'être « un héros », mais simplement le sentiment d'avoir fait leur devoir naturel.

Si des familiers, parents ou amis, n'y mettent pas du leur, certains probablement resteront à jamais inconnus. Ce n'est pas le cas à Bourron-Marlotte, où déjà le musicien Jules Boucherit figure dans cette courte liste des « justes ». Il vient d'y être rejoint par Suzanne Vaillant-Saulnier et Hélène de Patras de Campaigno, l'une et l'autre à titre posthume. Parmi les autres justes en sud Seine-et-Marne, figurent le père Jacques, des Carmes d'Avon, et le maire d'Avon, Rémi Dumonceil.



Mme Dina Sorek, de l'ambassade d'Israël, entourée de M. Levyne, de l'Institut Yad Vashem et du maire, Mme Parant

Médailles posthumes

La cérémonie de remise de médailles aux descendantes de ces deux femmes exceptionnelles de courage tranquille, d'abnégation et de dévouement à son

mari, dirigeait le pouponnière de

courage de ces deux femmes,

circonstance, rejoindront un lieu

du sous-préfet Philippe Chopin, des sénateurs MM. Hyst et Bodin, du député Didier Julia, du conseiller général Bernard Rodier et de nombreux maires autour de celle de Bourron-Marlotte Mme Colette Parant et des élus municipaux. C'est Mme Dina Sorek, ministre conseiller à l'ambassade d'Israël à Paris qui a remis les deux décorations, ce qui porte à 24 le nombre de Justes en Seine-et-Marne, et rejoignent 2.500 Français

Campaigno, jeune fille de l'aristocratie du nord et amie de pensionnat chez les sœurs de Notre-Dame de Sion. En 1943, la supérieure de cette congrégation, qui hébergeait 23 enfants juifs ayant perdu leur parents mais ne pouvant ni les garder ni les envoyer au collège des Carmes d'Avon, pour des raisons d'âge, demanda à sa nièce, Hélène de Campaigno et à Mme Vaillant-Saulnier de les recevoir.

dizaines de mètres de la Kommandantur ! Avec l'aide du maire, M. Dupont, et des employés de mairie (pour les cartes d'alimentation notamment), grâce au silence des habitants qui savaient, tout se passera bien (les enfants iront même à l'école), jusqu'à ce qu'une dénonciation déclenche un rafle au collège des Carmes d'Avon (trois jeunes juifs et le père Jacques seront déportés).

Par prudence, les enfants seront

présents à cette émouvante cérémonie pour en témoigner, ainsi que nombre de Bourronnais de l'époque.

Quand on connaît le sort de qui était pris à cacher des Juifs sous l'Occupation nazie, c'est bien au péril de leur vie qu'ont agi ces deux femmes exemplaires. Bien sûr, il n'est pas donné à chacun d'être un héros. C'est souvent une affaire de circonstance. Mais encore faut-il oser ne pas se dérober à un

la
ne
pi
éc
au
ép
or
de
Pe

parmi les 20.000 personnes portant ce titre dans le monde depuis 1963.

Rappelons les faits : Suzanne Vaillant-Saulnier, aidée de son

Silence complice

Grâce au dévouement et au

envoyés dans le petit appartement d'Hélène de Campaigno, puis, par petits groupes, avec des sœurs habillées en civil pour la

devoir qui s'impose, et elles ont fait en toute connaissance de cause, méritant l'admiration et la reconnaissance de l'humanité toute entière, conformément à la devise inscrite sur les médailles de Yad Vashem, «qui sauve un homme sauve toute l'humanité».

Après Mme Parant, puis M. Lavigne, représentant le comité Yad Vashem en France, les parlementaires et le sous-préfet sont intervenus pour apporter à cet hommage celui de la République. Ils ont notamment souligné combien il fallait parfois de courage pour ne pas obéir aux lois imposées, ou ne pas céder à l'ambiance générale de repli «chacun pour soi» qui régnait à l'époque et s'engager dans une démarche aussi risquée, mais qui n'est après tout que l'application de la devise de la République.

Il est aussi à l'honneur des villageois de ce temps d'avoir su ne pas trahir le secret, et même pour certains d'en avoir été complices. Ils y ont trouvé, et toute la République avec eux, un nouveau devoir, celui de la mémoire et de la vigilance. En effet, si l'histoire a tendance à s'estomper, on constate chaque jour à quel point le racisme, et notamment l'antisémitisme, peut ressurgir à tout moment. Et ce ne sont pas les exemples qui manquent, malheureusement.



Au premier rang, les descendants des deux «Justes».